Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: 7 (1941-1942)

Heft: 109

Artikel: La situation cinématographique au Danemark

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-735020

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Catégorie du cinéma	Villes-Clés et faubourg dans un rayon de 5 km (1)			Villes de plus de 60.000 habitants et faubourg dans un rayon de 5 km			Villes de 15.001 à 60.000 habitants et faubourg dans un rayon de 5 km			Villes de 3.001 à 15.000 habitants			Localités de 3.000 habitants et moins		
	Cat. de places			Cat. de places			Cat. de places			Cat. de places			Cat. de places		
	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C
1re exclusivité (1re classe)	12	15	18												
ou (2me classe)	12	14	16	10	12	15	8	10	12	6	8	10	5	6	7
1re vision (3me classe)	10	12	15												
2me exclusivité ou 2e vision	8	10	12	7	9	12	7	8	10	5	6	8			
3me vision	6	8	10	6	8	10	5	6	8						
Visions ultérieures . . .	5	6	8	5	6	8									

(1) Sont considérés comme villes-clés: Marseille — Lyon — Saint-Etienne — Grenoble Clermont-Ferrand — Vichy — Nice — Avignon — Toulouse — Montpellier.

(2) Attractions: Lorsque les salles passent des attractions une majoration est appliquée aux prix des places dont le taux est fixé entre 3 frs et 5 frs pour les salles de 1re exclusivité ou 1re vision des villes-clés, entre 2 et 3 frs pour les autres salles.

L'introduction des nouveaux tarifs avait suscité quelques craintes dans les milieux des exploitants. Mais il semble que le public, en général, a bien accepté cette augmentation. Si le nombre des spectateurs a quelque peu diminué, surtout dans les petits établissements, cette perte est largement compensée par la majoration des prix; dans la plupart des salles et notamment celles de première vision, on enregistre en effet un accroissement des recettes.

La nouvelle Organisation du Cinéma Allemand

Le cinéma allemand a été, comme nous l'avons déjà brièvement relaté, entièrement réorganisé ces derniers mois, en vue de coordonner et d'intensifier les efforts, et de simplifier l'administration. L'organisation cinématographique se présentera désormais sous l'aspect suivant:

Toutes les activités cinématographiques sont groupées dans une *société centrale*, l'Ufa-Film G.m.b.H., présidée par le conseiller ministériel Dr. Hippler, l'advocat Pfennig et le directeur Merten. Au sein de cette société a été créé le poste d'un «Reichsfilmintendant», dont le titulaire est le Dr. Hippler, déjà chef de la section Film au Ministère de la Propagande. Il est chargé de fixer les grandes lignes de la production, de donner des directives au cinéma allemand et de contrôler l'emploi du personnel artistique et la formation des jeunes cinéastes.

L'Ufa-Film G.m.b.H. représente les intérêts de toutes les sociétés de production, surtout dans le domaine économique et technique. Leur financement est assuré par la Filmkreditbank.

Au total, huit sociétés de production sont placées directement sous l'organisation centrale: l'*Ufa-Filmkunst G.m.b.H.*, soit le département de production de l'ancienne Ufa; la *Tobis-Filmkunst G.m.b.H.*; la *Terra-Filmkunst G.m.b.H.*; la *Bavaria-Filmkunst G.m.b.H.*, à Munich; la *Wien-Film G.m.b.H.*, à Vienne; la *Berlin-Film G.m.b.H.*, nouvelle société fondée il y a quelques mois et absorbant les producteurs privés restés indépendants jusqu'ici; la *Prag-Film AG.*, création de date récente également, et la *Deutsche Zeichenfilm G.m.b.H.*, née d'une section de la «Deutsche Kulturfilmzentrale» (Centrale allemande des films documentaires).

Sous l'autorité de la société centrale sont placées en outre la *Deutsche Filmtheater G.m.b.H.*, qui va englober une grande partie des cinémas du Reich, et la *Zentralfilmgesellschaft Ost*, créée en vue de l'organisation et du contrôle des intérêts cinématographiques dans les anciens territoires polonais et des autres régions occupées à l'est.

Intéressantes productions.

La nouvelle production allemande recherche de préférence des sujets divertissants et abonde en opérettes, comédies musicales et farces. Mais elle comporte aussi plusieurs films d'envergure, tels que «*Tiefland*» de Leni Riefenstahl, dont les prises de vues se poursuivent depuis très longtemps; «*Rembrandt*» de Hans Steinhoff, qui, tourné partiellement aux Pays-Bas, cherche à rendre l'atmosphère des célèbres tableaux du maître; puis, la seconde partie du film sur *Bismarck*, réalisée également par Wolfgang Liebeneiner, mais avec Emil Jannings succédant à Paul Hartmann dans le rôle principal.

Jubilé de Carl Froelich.

Un pionnier du film allemand, le professeur *Carl Froelich*, a fêté récemment les quarante ans de son activité cinématographique. Engagé comme technicien chez Oskar Messter, il débuta comme opérateur d'actualités, pour passer ensuite au film spectaculaire et devenir enfin metteur en scène. Durant la première guerre mondiale, Carl Froelich, toujours intéressé aux problêmes techniques, s'occupa spécialement de la cinématographie dans l'aviation.

On doit au jubilaire des grands films muets comme «Die Brüder Karamasoff», «Roman eines Taugenichts», «Der Wetterwart» et notamment plusieurs films avec Henny Porten. Il est aussi le créateur d'un des premiers films sonores «Die Nacht gehört uns», dont la sortie en décembre 1929 marquait la victoire du sonore en Allemagne. Actuellement, il achève pour l'Ufa le film «Hochzeit auf Bärenhof», avec Heinrich George et Ilse Werner.

(Informations de notre correspondant berlinois H. K.)

La Situation Cinématographique au Danemark

La cinématographie danoise est placée sous l'autorité du Ministère de la Justice, chargé de la censure et du contrôle de l'exploitation. De plus, un Conseil cinématographique d'Etat (Staatens Filmraad) s'occupe des questions d'organisation; l'année dernière, par exemple, il a accordé une *subvention officielle de 100.000 couronnes* pour la production de court-métrages, tournés en grande partie par la Centrale officielle du film (Staatens Filmcentral). L'Etat a produit, entre autres, des documentaires sur l'assèchement des terrains, la production du charbon et les installations sanitaires d'une ville moderne. A leur tour, les organisations de tourisme ont réalisé une dizaine de films de propagande, comme l'ont aussi fait diverses villes de province. D'autres films instructifs seront tournés par la Police et les Chemins de Fer.

Parmi les grands films récemment sortis, il faut citer avant tout la meilleure production de l'année «*Peter Andersen*» avec Carl Alstrup, un excellent acteur qu'on compare à Raimu, et le film de Benjamin Christensen «Rentre avec moi».

La situation cinématographique sera sérieusement modifiée cette année, car une nouvelle ordonnance prescrit qu'à partir de juillet 1942, aucun film américain ne pourra plus être présenté. C'est un coup grave pour les propriétaires de cinéma, les films américains étant au Danemark aussi populaires qu'en Suisse et les programmes

en comportant plus de 50 %. On peut donc facilement s'imaginer les préoccupations des exploitants.

Notons encore que les directeurs de cinémas sont groupés dans deux associations, dont l'une comprend les directeurs de Copenhague, l'autre ceux de la province. A fin août 1941, exploitants, distributeurs et producteurs ont formé l'*Union cinématographique danoise*, ayant le caractère d'une Chambre de cinéma et faisant partie de la Chambre Internationale du Film.

D'après de récentes statistiques, le Danemark dispose au total de 351 salles, dont 54 à Copenhague, 285 en province et une douzaine de cinémas ambulants. Le nombre des places est de 113.179, dont 30 % à la capitale, qui compte une dizaine de théâtres d'exclusivité et un Cinébref, propriété des Chemins de Fer d'Etat. Depuis janvier 1942, la capitale possède en outre une nouvelle salle, « Saga », avec 1550 places ; un autre théâtre, avec 700 places, sera inauguré au cours de cette saison.

Cinéma en Hongrie

La nouvelle production. Deux grands succès. Interdiction d'un film suisse. Conflit entre producteurs et critiques.

(De notre correspondant particulier.)
Budapest, fin mars 1942.

En vue de préparer la nouvelle production, dont les travaux commencent au printemps, la commission cinématographique nationale a réglementé l'usage des studios. Les producteurs ont été divisés en quatre catégories : la première comprend les firmes qui, dans le passé, ont bien mérité de la production hongroise et qui auront le droit de réaliser deux films ; celles du second groupe pourront tourner chacune un film ; dans le troisième groupe, celui des « firmes jumelles », deux maisons devront s'unir pour la production d'un film ; les firmes de la dernière catégorie, enfin, n'auront pas d'accès aux studios. Au total, *22 sociétés de production* furent autorisées à réaliser, dans les trois ateliers de Budapest, de *40 à 42 films*, auxquels s'ajouteront 6 films de la *Hunnia* et 3 films du *Bureau Hongrois du Film*. Ce chiffre correspond à la fois aux besoins du pays, mais aussi aux capacités maxima des studios, du fait qu'on tourne aussi dans les ateliers de la Hunnia des films allemands.

La production nationale a connu, ces derniers temps, de nombreux succès. « *Le mariage de Maria Szüts* » fut projeté durant 15 semaines dans un théâtre d'exclusivité ; le beau film « Le Manteau enchanté », partiellement en couleurs et qui avait coûté 300.000 pengös (chiffre record dans la production hongroise) a rapporté dans la première semaine près de 50.000 pengös. Les films hongrois se vendent aussi bien à l'étranger. La Bulgarie, par exemple, a acheté la presque totalité des films achevés ; on se propose aussi de créer de Berlin une représentation indépendante pour la distribution de films hongrois sélectionnés. Notons encore que deux metteurs en scène hongrois, MM. Géza Radványi et Akusius Ráthonyi, tournent à Rome, tandis que Géza de Bolváry travaille à Budapest (dans les studios de la Hunnia) pour la société allemande « Wien-Film ».

Mais de plus en plus on manque en Hongrie de pellicule. Les producteurs recevront le matériel nécessaire, mais il leur faudra l'économiser. Pour développer des copies ou réaliser des versions hongroises des films étrangers, on ne reçoit que difficilement du matériel, sauf pour des films d'origine allemande et italienne. Mais il n'y aura pas encore pénurie de films. Car à côté des productions hongroises, allemandes et italiennes paraîtront environ 25 films français, presque autant de films suédois et quelques films espagnols. Quant aux deux *films suisses*, acquis pour la Hongrie, aucune date de sortie n'est encore fixée ; « *Dilemma* » a été interdit par la censure, à cause du sujet. La projection de nouveaux films américains n'est plus autorisée, et l'activité des maisons de distribution est contrôlée par des administrateurs officiels.

Les rapports entre les producteurs et les critiques de cinéma sont très tendus actuellement. Plusieurs journaux ont publié des articles sévères contre les producteurs, suscitant de vives réactions. L'Association des Producteurs a examiné cette question, et un journal a même été boycotté. Lors d'un récent banquet, le conflit a éclaté ouvertement. Les producteurs se plaignent des jugements portés dans de nombreux journaux sur les films hongrois et soulignent que certains films, refusés par la presse, ont obtenu un gros succès. « Un film », ainsi pensent ils, « qui plaît au public, est bon ». Les critiques ripostent qu'ils visent uniquement la qualité artistique, sans se soucier des recettes, et qu'un film n'a de valeur que s'il peut supporter une critique inspirée de considérations artistiques. Et la discussion continue..... *Andor Lajta.*

Nouvelles de Turquie

L'activité cinématographique turque rencontre aujourd'hui un vif intérêt, et de plus en plus nombreuses nous parviennent des informations à ce sujet. La situation dans ce pays est caractérisée par la rivalité des firmes internationales et les efforts de deux sociétés de production turques — Itek et Halil Kamil — fournissant au marché national, ainsi qu'aux divers pays de l'Orient, des films turcs et surtout des films étrangers doublés. Autrefois, les films américains furent introduits en version française, mieux compris par le public. L'arrêt des importations de France a favorisé le doublage par des maisons turques et (comme le souligne un rapport du Ministère de commerce des Etats-Unis) l'importation des films parlés anglais et allemand, mais aussi des films d'origine italienne, hongroise et égyptienne.

La crainte d'une pénurie de films a amené les directeurs des théâtres d'exclusivité à prolonger la durée de projection qui, d'une semaine autrefois, est aujourd'hui de deux semaines et souvent même d'un mois. Dans la période de janvier à juin 1941, les 20 théâtres de la première catégorie ont pourtant présenté, outre une vingtaine de petites comédies et court-métrages, *164 grands films*, dont 108 américains, 17 allemands, 10 français, 7 anglais et autant d'italiens, 5 hongrois et 5 égyptiens, mais seulement 4 films turcs et un film grec.

La censure, ainsi remarque ce même rapport, est presque entièrement aux mains des autorités militaires. C'est pourquoi les importateurs prennent toutes les précautions pour ne présenter aucun film qui pourrait susciter des objections. Mais l'Etat se contente d'une surveillance générale et laisse, semble-t-il, aux maisons privées toute liberté d'initiative. Il impose cependant aux cinémas une taxe de 20 % sur les prix d'entrée (jusqu'au mois de mai 1941, cette taxe était de 10 % seulement). 45 % du produit de cette taxe sont destinés au développement de l'aviation ; 10 % reviennent aux Municipalités, tandis que 15 % sont perçus à titre de droit de pauvres et 30 % comme droit de timbre. Les exploitants ne sont pas autorisés à charger le public de cette augmentation, mais tenus à maintenir leurs prix, de 20, 25 et 40 piastres dans un théâtre de premier ordre.

Le nombre des cinémas est limité (suivant une correspondance de la « Neue Zürcher Zeitung ») à 120, dont 20 seulement s'intéressent aux films de qualité, tandis que les autres préfèrent les productions courantes, si possible en version turque ou sous-titrée. La fréquentation des salles n'a point souffert de la guerre, malgré un obscurcissement partiel et certaines restrictions dues à la situation actuelle.